



OBSERVATION

Focus sur le Rorqual commun

Photo : © SOS Grand Bleu

ACTUALITÉS

Les orques de Gibraltar

Sommaire

2 Éditorial

3 Assemblée générale
(exercice 2023)

4 Travaux Santo Sospir

5 Actualités cétacés

Les dauphins du Golfe de Gascogne
Les orques de Gibraltar
Echouage en masse de *Ziphius* dans
le Sanctuaire
Reprise de la chasse à la baleine en
Islande
Des baleines tuées par des voiliers
devenus beaucoup trop rapides !
Du mercure dans le thon : le rapport
alarmant de Bloom

13 Focus sur le Rorqual
commun

14 SOS Grand Bleu Zoom

19 Agenda

Conférences et sorties
adhérents
Assemblée générale
(exercice 2024)
Stagiaires et bénévoles
Hommage

20 Bulletin d'adhésion

Partenaires



Photos : © SOS Grand Bleu.



PLANETE MER n°110

Edité par

SOS Grand Bleu

association loi 1901 reconnue d'utilité publique
décret du 10 janvier 2005
n°INTA 05 00005 D

Quai Lindbergh

06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

Tél. : 04 93 76 17 61

Site web : www.sosgrandbleu.asso.fr

E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

Editorial

Chers adhérents et sympathisants,



Bleu a ainsi le souhait que la protection de la biodiversité marine soit au cœur des préoccupations de tous les États !

On observe qu'en 2024, les cétacés n'ont malheureusement pas été épargnés par les activités humaines. Quatre *Ziphius* (les plus grands plongeurs parmi les cétacés à dents) ont été retrouvés morts, échoués au sein du Sanctuaire Pelagos, (unique aire marine protégée internationale dédiée à la protection des mammifères marins en Méditerranée), suite à des essais de sonar militaire.

Les voiliers de course qui sont de plus en plus rapides représentent de réels dangers pour les grands cétacés !

L'Islande a décidé de reprendre la chasse à la baleine pour les cinq prochaines années alors que Le Rorqual commun est pourtant classé comme "vulnérable" sur la liste rouge de l'UICN !

Le plus grand défenseur des baleines, le capitaine Paul Watson a été emprisonné pendant cinq mois au Groenland en raison d'un mandat d'arrêt international émis par le Japon. Il est heureusement libre aujourd'hui...

De nombreuses menaces pèsent sur l'océan. Cette vaste étendue bleue, qui couvre plus de 70 % de la surface du globe, est aujourd'hui fragilisée. La préserver est une responsabilité collective. L'association SOS Grand Bleu se positionne comme un acteur majeur de cette mobilisation, témoignant de son engagement pour la protection des cétacés et la sensibilisation de tous les publics depuis 35 ans.

Nous avons plus que jamais besoin de vous, alors n'hésitez pas à adhérer ou renouveler votre soutien : <https://www.sosgrandbleu.asso.fr/adherer-a-lassociation>

Toute l'équipe SOS Grand Bleu vous souhaite une belle année 2025 ! Prenez soin de vous et à très bientôt pour de belles sorties en mer, conférences et autres sorties thématiques.

L'équipe SOS Grand Bleu



Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2025 à l'aide du bulletin en page 20. Nous vous rappelons que 66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. En fait, lorsque vous donnez 50 €, cela ne vous coûte que 17 €.

Directeur de la publication

Jean-Pierre Lozato-Giotart

Rédacteurs

Murielle Oriol, Pascale Martinat et

Arnaud Guillard

Correcteurs

Magali Lemercier-Townend

Michel Plisson

Date de parution

Février 2025

Création Graphique

A. Andrejko - Zanka-design.com

Sortie numérique

au format PDF

Crédits Photos

SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : décembre 2024

N° ISSN 1251-9561

Commission Paritaire: 75483

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire de SOS Grand Bleu s'est tenue le jeudi 14 mars 2024 au sein de la salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat.



Notre Président Jean-Pierre Lozato-Giotart a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents venus pour prendre part à notre assemblée générale annuelle. Murielle Oriol a présenté le rapport moral retraçant l'ensemble de nos activités au cours de l'année 2023. Un diaporama et des extraits vidéo commentés en direct ont mis en lumière les temps forts de notre association.

Au total, en 2023, nous avons accueilli 3 278 personnes à bord de notre navire pour les sorties en mer. Il faut y ajouter les 1 214 personnes qui ont participé à nos stands de sensibilisation, nos conférences, notre opération de nettoyage des fonds marins et notre dîner de gala, soit un total de 4 492 participants qui ont bénéficié de notre démarche permanente de sensibilisation à la protection de l'environnement marin !

C'est l'occasion de rappeler la devise de notre association : "Action + Éducation = Protection".

Pour clôturer cette assemblée générale, notre conseil d'administration a remercié chaleureusement Monsieur Jean-François Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat ainsi que son conseil municipal, pour leur fidèle engagement envers notre association, l'équipe SOS Grand Bleu, les membres du conseil d'administration, les délégués régionaux, les mécènes, tous nos partenaires et bien sûr nos fidèles adhérents et bénévoles actifs sans lesquels nous n'existerions pas !

Si vous souhaitez avoir accès au compte de résultats de l'exercice 2023, n'hésitez pas à nous faire la demande par e-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr



Travaux sur le Santo Sospir



Nettoyage de la coque.

Pour cet hiver 2023/2024, nous n'avons pas eu besoin d'effectuer de grands travaux de charpenterie.

Concernant la mise à terre, Santo Sospir a été halé une quinzaine de jours sur le chariot du chantier Masnata à Villefranche-sur-Mer afin de limiter au maximum les contraintes sur la structure du bateau. La coque et l'hélice ont été débarrassées des concrétions marines puis nous avons procédé à l'inspection des points sensibles. Trois zones ont nécessité un peu de calfatage pour un total d'environ 80 cm linéaires. S'en sont suivies les habituelles heures de ponçage, masticage et peinture de coque et d'antifouling avant une remise à l'eau sans aucune fuite.

Le reste de la saison hivernale a été mis à profit pour les travaux à quai : vérification du gréement dormant et courant, remplacement des bastaques bâbord et tribord, peinture des superstructures, révision mécanique, inspection incendie, les inévitables vernis, nettoyage des crépines des pompes de cale, renouvellement et mise au rebut de près de 70 gilets de sauvetage et enfin petits bricolages divers et variés.

Arnaud Guillard

Skipper et animateur sur le Santo Sospir



Calfatage.



Préparation peinture.



Préparation peinture.



Mise en peinture par Louise et François dans les rôles respectifs de la bénévoles et de Dark Sidious !

ACTUALITÉS CÉTACÉS

Les dauphins du Golfe de Gascogne

Contexte

Les niveaux importants de captures accidentelles de petits cétacés en Europe ont conduit un groupe international de 26 ONGs à demander en 2019 des mesures d'urgence auprès de la Commission Européenne envers plusieurs pays dont la France, afin notamment de réduire les captures de dauphins communs dans le golfe de Gascogne. Saisis par la Commission, les experts du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) concluent à un niveau de captures trop élevé pour la survie à long terme de la population des dauphins communs, et à la nécessité de prendre des mesures de réduction. Ils projettent l'effet de différents scénarios de fermeture de l'effort de pêche, du seul usage de répulsifs acoustiques à 4 mois de fermeture de pêche des engins les plus capturant.

La Commission Européenne entame dès 2020 une procédure d'infraction envers la France pour inaction dans la réduction des captures de dauphins communs dans le golfe de Gascogne au nom de la Directive Habitat.

Le dernier plan d'action au niveau national implique une fermeture de la pêche du 22 janvier au 20 février 2024 à 2026 pour les bateaux de plus de 8 m équipés d'engins capturant le plus de dauphins communs : filets maillants, trémails, chaluts pélagiques en bœufs et à panneaux, chaluts de fond en bœufs et sennes pélagiques.

Bilan de la fermeture sur les échouages de petits cétacés

Les conditions de dérive favorables aux échouages durant l'hiver 2024 permettent de conclure à une bonne représentativité des mortalités survenues en mer.

Durant l'hiver 2023-2024 (1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024), les mortalités par capture ont été estimées à partir des échouages à 1 450 (IC95 % [1 090 ; 2 050]) dauphins communs pour l'ensemble des eaux du golfe de Gascogne et de la Manche Ouest. Ces estimations sont bien inférieures à celles calculées lors des années précédentes (environ 6 100 captures en moyenne durant les hivers 2017 à 2023). C'est également le plus bas niveau calculé depuis 2015, et ce malgré un nombre élevé d'échouages recensés à la côte, montrant la nécessité de ne pas interpréter uniquement les fluctuations du nombre total d'échouages dans l'évaluation des mortalités par capture accidentelle. Le taux de capture apparent est faible durant la période de fermeture, mais également dès décembre 2023 et jusqu'à la fin du mois de mars.

Si la fermeture des engins à risque a très vraisemblablement largement contribué à ce résultat à l'échelle de l'hiver, il est également possible que d'autres phénomènes liés à la distribution des dauphins, de leurs proies, aux pratiques de pêches, et plus largement de fluctuations du risque de capture aient pu également contribuer à la forte diminution observée à l'échelle de l'hiver entier.

En ce sens, si la fermeture aux engins à risques pour l'hiver 2024 apparaît avoir été efficace dans la réduction du nombre de captures accidentelles, il n'est pas possible d'assurer une efficacité semblable pour les autres années.

Le bilan complet est disponible ici : https://www.observatoire-pelagis.cnrs.fr/wp-content/uploads/2025/01/2b-Bilan-des-mortalites_hiver2024_20241115_PeltieretAl.pdf

Source : Pelagis



© H. Peltier Observatoire Pelagis

Échouage en masse de Ziphius dans le Sanctuaire Pelagos, au moment de manœuvres navales de grande ampleur

Echouage de 4 Ziphius en Corse et sur l'île d'Elbe

Le samedi 18 mai 2024, veille de Pentecôte, 3 Ziphius désorientés s'échouaient vivants sur les plages d'Aléria, Ghisonaccia et Serra di Fiumorbu, côte orientale de la Corse. Le plus petit a été remis à l'eau par les passants, mais ce genre de renflouage depuis le bord a peu de chance d'être efficace. 2 jours plus tard, à 85 km de là sur l'île d'Elbe, un 4^{ème} (ou celui renfloué) était retrouvé mort au large de Peducelli, et ramené sur la plage pour analyses. Des plongeurs sous-marins présents en Corse au moment de l'échouage étaient frappés par la violence de bruits de sonars qui se propageaient sous l'eau dans cette zone et les ont enregistrés.

De tous les cétacés de Méditerranée, le Ziphius (ou Baleine à bec de Cuvier) est le plus discret, le moins connu et le plus fascinant, du fait de sa biologie extrême. Champion d'apnée et de plongées profondes, il est capable de rester près de 3h sous l'eau et peut descendre à plus de 3 000 m.

ACTUALITÉS CÉTACÉS

Le revers de la médaille est qu'il ne semble pas pouvoir remonter de ces profondeurs incroyables sans phase de récupération, et qu'il entre dans une peur incontrôlable lorsqu'il est soumis à des bruits intenses inhabituels (explosions sous-marines, sonars militaires), remontant alors en panique en subissant les mêmes lésions d'accidents barométriques qu'un plongeur profond qui n'aurait pas respecté ses paliers de décompression : embolies gazeuses et graisseuses massives dans les principaux vaisseaux, les reins, les sinus, la graisse mandibulaire, le cerveau, hémorragies massives parfois, et destruction de la structure fine des cellules ciliées des bulles tympaniques, si la puissance du sonar est assez forte pour les léser (en fonction de la puissance, de la source et de la distance à celle-ci).

Un scénario qui semble se répéter

Dans le Sanctuaire Pelagos, on trouve généralement des Ziphius à deux endroits : le golfe d'Imperia où l'association Miraceti les a croisés en 2023, et la zone entre le quart sud-est de la Corse et les canyons du nord-est de la Sardaigne où ils furent régulièrement observés lors de la mission GECM destinée à explorer cette zone en septembre 2019.

Le fait est que le 16 mai 2024, les marines militaires de la France et de l'Italie débutaient un exercice naval conjoint de grande ampleur (Mare Aperto 2024-1), en mer Tyrrhénienne.

Nous cumulons de nombreux cas précédents d'échouages massifs des Ziphiidés qui surviennent juste après ou pendant de tels exercices. Les plus récents à Chypre (9 Ziphius en février 2023), sans oublier le précédent exercice naval conjoint, Mare Aperto 2011, qui a vu l'échouage de 5 Ziphius, à Corfou et en Calabre. Ce ne sont que les cas signalés.

Des protocoles de mitigation, avec montée progressive de l'émission sonore avant utilisation en pleine puissance des sonars militaires, ont depuis longtemps été demandés.

Ce scénario répété d'échouage d'espèces classées vulnérables ou en danger par l'UICN en Méditerranée, dans des zones bénéficiant pourtant déjà d'une protection, alors que le risque et les secteurs sensibles sont connus, sont un réel problème pour leur conservation. Les populations de cétacés de Méditerranée, entre autres, sont fragiles et subissent de plus en plus de pressions anthropiques : pollution sonore sous-marine, collisions avec des navires, pollution chimique de l'eau, pollution plastique, dérangement... La liste est longue.

Porter atteinte à une espèce protégée hors période de reproduction est tout aussi dommageable, et notons que personne ne sait réellement s'il y a une période particulière pour la reproduction des Ziphius. Comme celle de nombreux cétacés, leur durée de gestation est de 12 à 13 mois. Avec des femelles potentiellement gestantes tout au long de l'année, il est difficile de déterminer une période où les Ziphius ne seraient pas en reproduction.

Le Réseau National Échouages (RNE) dirigé par l'institut Pelagis de La Rochelle, a effectué des prélèvements et des autopsies sur les individus retrouvés échoués. Les résultats permettant de déterminer les causes de décès seront connus ultérieurement.



Source :
Frank Dhermain et Benjamin Boiron
Association MIRACETI

« Attaques » d'orques : des faits et des chiffres

Depuis le confinement de 2020, les orques de la région de Gibraltar ont développé un comportement étrange et dangereux : les animaux s'en prennent à de nombreux bateaux – essentiellement des voiliers – occasionnant des dégâts importants et même des naufrages. Attaques ? Vengeance ? Simple jeu ? **Un tout nouveau rapport signé par plus de 500 scientifiques explique le pourquoi de ces « attaques » et surtout comment les éviter !**

Les interactions entre orques et humains ne sont pas une nouveauté. Ces deux « *super prédateurs* » ont le même terrain de jeu – la mer – et surtout les mêmes

proies. Du côté de Gibraltar, les orques ont mis en place une technique de chasse très particulière : elles dérobent les thons rouges directement sur les lignes des pêcheurs locaux. De quoi créer des tensions régulières entre les deux communautés !

Pour les scientifiques, il ne s'agit pas à proprement parler d'une « attaque », mais « d'interactions » directes ou indirectes. Pour qu'il y ait une « attaque », il faudrait une intention malveillante, ce qui n'est que de l'anthropomorphisme et absolument pas documenté à ce jour.

Ces « interactions » sont dites indirectes s'il y a juste une observation des animaux autour du bateau, directes

ACTUALITÉS CÉTACÉS

en cas de contact physique. Près de 700 « interactions directes » ont été recensées depuis l'été 2020 dans la zone du détroit de Gibraltar. Dans la très grande majorité des cas, ce sont des voiliers de moins de quinze mètres (monocoques ou multicoques) qui sont pris à partie. Une étude de 2021 fait état de 72 % de voiliers concernés par les interactions directes.

Orques : un danger réel pour les bateaux dans la zone ?

52 interactions directes en 2020, puis un peu plus de 200 par an les années suivantes c'est beaucoup, mais il faut avoir à l'esprit que la zone en question est l'une des plus fréquentées au monde avec le passage de plus de 100 000 bateaux par an, 300 par 24h, soit un toutes les 5 minutes... Il n'y a aucun chiffre officiel pour connaître le nombre de voiliers de moins de 20 m sur ces 100 000 bateaux, mais les estimations les plus crédibles tournent autour de 3 500 par mois en été,

1 000 par mois au printemps et à l'automne, soit environ 10 000 par an. A mettre en relation avec les 200 « attaques » par an, ce qui fait tout de même un risque qui atteint les 2 %, ce qui est loin d'être anodin !

La zone de contact la plus importante se situe dans la zone du détroit de Gibraltar – plutôt côté atlantique – le long des côtes de Galice et du Maroc et, dans une moindre mesure, le long des côtes du Portugal. A ce jour aucune interaction n'a été déclarée depuis les Baléares et vers l'Est de la Méditerranée. Pourtant, le stock de thon rouge – la nourriture préférée des orques de Gibraltar – s'y trouve en quantité mais les orques responsables des interactions ne vont pas dans cette partie de la Méditerranée.

Un consensus scientifique maintenant très clair

La zone est dangereuse et y passer avec son bateau peut entraîner des avaries coûteuses et même des naufrages. Alors, comment réagir si une ou plusieurs orques s'approchent d'un peu trop près ?

Depuis quelques jours, nous avons enfin une réponse claire et validée par un vrai consensus scientifique. Les gouvernements espagnol, portugais et marocain vont, à partir de maintenant, communiquer sur le même protocole à suivre en cas de rencontres avec les orques, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

Concrètement, le docteur Renaud de Stephanis, président et fondateur de l'institut de recherche sur les cétacés CIRCE, missionné par le gouvernement espagnol pour trouver une solution à ces « attaques » est très clair : **« aujourd'hui, nous sommes tous (les scientifiques qui étudient les orques dans cette zone) d'accord : c'est un jeu. Les orques – quasiment toujours des juvéniles – s'amusent avec les bateaux » nous a-t-il confié. « C'est un jeu, mais un jeu dangereux, et quand vous voyez arriver un ou des animaux de cette taille qui commencent à secouer votre bateau, je comprends que les navigateurs se sentent attaqués et même en danger » continue-t-il. « Mais ce jeu, on sait aujourd'hui comment l'arrêter ».**

Les « attaques » : un jeu que l'on sait maintenant arrêter !

Renaud de Stephanis est catégorique avec nous : « 500 chercheurs ont ratifié le protocole ». Et à notre question de savoir – enfin – comment éviter les « interactions », le scientifique qui étudie ces animaux sur zone depuis 1996 est formel : « Quand la météo annonce une tempête, vous faites quoi ? Vous esquiviez la zone dangereuse. Et bien la base est la même avec les orques. On sait où elles sont et elles bougent assez peu de leur zone de chasse dans la journée (moins de 2,5 km). Nous avons des boucles Telegram qui indiquent où sont les orques. Depuis octobre 2022 aucun de ceux qui nous suivent via ce réseau – et ils sont 2 000 à ce jour – n'ont eu à subir d'attaque. Alors c'est simple, vous évitez la zone et vous n'aurez quasiment aucune chance d'être embêté... »

Et si les orques nous arrivent dessus, que faire ? Parce qu'entre ceux qui conseillent de s'arrêter, de tout affaler, de couper les moteurs et ceux qui proposent de faire route, ce n'est pas très clair...

« Très simple : Vous continuez à faire route. Si vous vous arrêtez, vous donnez aux orques ce qu'elles veulent : jouer avec le safran. Vous avancez, parce que c'est plus difficile d'attraper le safran s'il bouge, vous avancez parce que cela diminue la force et la sévérité des interactions, vous avancez parce que cela les amuse moins et qu'elles abandonnent alors rapidement la poursuite, ce n'est plus amusant... »

Et le scientifique passionné de continuer : « Pour le reste, c'est très simple : les pingers, ça ne marche pas, les pé-tards, c'est totalement illégal et tout le reste c'est du blabla ».

« Depuis 2020, 2,7 % des voiliers qui passaient sur zone subissaient des « attaques ». Depuis la mise en place des chaînes Telegram et des mesures très claires, nous sommes passés à 0,66 % d'interactions actives. 70 % de baisse et c'est encore mieux avec les demandes d'aide ou remorquage : 80 % en moins depuis le 10 mai 2023. Que demander de plus ? Tout simplement que le jeu cesse totalement et que de s'en prendre aux safrans des bateaux ne soit plus du tout amusant » rigole Renaud de Stephanis, conscient du bon tour qu'il est en train d'imaginer pour décourager les orques.



© CIRCE.

ACTUALITÉS CÉTACÉS

« Le jeu doit arrêter d'être amusant pour les orques. Pour cela, nous sommes en train d'imaginer un safran équipé de protubérances coniques qui devrait déranger les orques dans leur jeu préféré du moment. Des safrans qui auront aussi une couleur bien particulière. Si les bateaux de la zone s'équipent en quantité suffisante, les orques seront désabusées et comme c'est un animal qui apprend vite, je pense qu'on va rapidement les dégouter de la mauvaise habitude qu'elles ont prise... »

Ce que l'on a beaucoup appelé « attaque » n'est en fait qu'un jeu. Les orques aiment s'amuser. Il y a quelques années, un groupe au large du Canada avait pris l'habitude de déposer les saumons qu'elles avaient capturés

sur leur tête avant de les consommer. Ce petit jeu a duré trois ans avant de totalement disparaître. Espérons qu'il en soit rapidement de même avec les « attaques » du côté de Gibraltar...

N'hésitez pas à regarder le documentaire

Source :

Jean-Christophe Guillaumin

Figaro Nautisme (article du 19/07/2024)

« Orques de Gibraltar – D'étranges attaques » disponible sur ARTE jusqu'au 26 mars 2025 : <https://www.arte.tv/fr/videos/112814-000-A/orques-de-gibraltar-d-etranges-attaques>

Reprise de la chasse à la baleine en Islande

L'Islande autorise la chasse à la baleine jusqu'en 2029

Le gouvernement intérimaire d'Islande a délivré une nouvelle licence de cinq ans à deux navires pour la chasse au rorqual commun et au petit rorqual.

Jusqu'en 2029, 209 rorquals communs et 217 petits rorquals pourront être capturés chaque année pendant la saison de chasse à la baleine, qui s'étend de juin à septembre. La déclaration officielle du gouvernement islandais indique que ce quota est basé sur l'avis de l'Agence norvégienne de la pêche.

Pourtant, la chasse à la baleine en Islande a longtemps été remise en question après que des rapports aient montré que de nombreuses baleines ne pouvaient pas être tuées de façon éthique en mer. De plus, la saison de chasse au rorqual commun de 2023 n'a pas montré d'améliorations significatives par rapport à la saison 2022, malgré l'introduction de nouvelles réglementations.

Sharon Livermore, directrice du programme Conservation marine chez IFAW, commente :

« L'Islande vient de délivrer un permis de tuer. Les quelques riches baleiniers du pays continuent d'exercer leur influence, même dans les dernières heures de ce gouvernement temporaire. Ce dernier devrait simplement assurer l'intérim, mais au lieu de cela, il a pris une décision très controversée et précipitée : la délivrance d'une licence de cinq ans permettant de tuer chaque année 426 de ces animaux majestueux. C'est un véritable un désastre pour les baleines et pour la conservation animale.

Des études ont montré à maintes reprises que la chasse à la baleine est intrinsèquement cruelle. Il n'y a tout simplement pas de façon éthique de tuer une baleine ».

IFAW fait campagne sur cette question depuis des années et continuera à le faire tant qu'il le faudra aux côtés de

la majorité des Islandais qui ne soutiennent pas du tout cette pratique cruelle.

Informations générales supplémentaires

En juin 2024, le gouvernement islandais a confirmé les chiffres de 99 rorquals communs concernés pour la région du Groenland et de l'ouest de l'Islande.

Bien que le quota total était de 128 rorquals communs, seuls les 99 rorquals de la région du Groenland et de l'ouest de l'Islande ont été ciblés par la dernière société baleinière islandaise en activité. Les baleines de la région des îles Féroé et de l'est de l'Islande, où 29 baleines étaient autorisées à être chassées, n'ont pas été capturées.

Contexte et historique

Le rorqual commun est classé comme vulnérable sur la liste rouge de l'UICN. De 1996 à 2018, il a été classé dans la catégorie « en danger », ce qui indique que l'espèce s'est partiellement rétablie. Leur population serait en augmentation.

Dans le seul hémisphère sud, plus de 700 000 rorquals communs ont été tués entre le début des années 1900 et les années 1970, ce qui a gravement réduit leur population. Les recherches montrent que les populations de rorquals communs ont augmenté grâce aux réglementations sur la chasse commerciale à la baleine. Toutefois, d'autres menaces pèsent encore sur la survie des rorquals communs et empêchent leur rétablissement complet.

Chronologie :

Juin 2024 : Le gouvernement islandais délivre une licence à Hvalur hf d'une durée d'un an, pour 99 rorquals communs. Une autre demande de licence pour les petits rorquals a également été reçue, mais n'a pas été accordée.

Mai 2024 : Le Japon annonce que la chasse au rorqual commun peut reprendre et, ce faisant, dévoile un navire baleinier ultramoderne d'une valeur estimée à environ 48 millions de dollars.

Septembre 2023 : Seulement 24 rorquals communs sont tués, Hvalur hf ayant été autorisé à chasser uniquement en septembre, au lieu de la saison estivale.

Août 2023 : Le gouvernement islandais lève la suspension temporaire de la chasse à la baleine pendant l'été, autorisant la reprise de la chasse dans le cadre d'une sé-



ACTUALITÉS CÉTACÉS

rie de nouvelles réglementations strictes visant à améliorer les conditions de bien-être animal.

Juin 2023 : L'opinion publique islandaise a évolué au cours des dernières années. Des sondages ont montré que 51 % des Islandais étaient opposés à la chasse, tandis que 29 % y étaient favorables. Les plus de 60 ans sont les plus favorables à la chasse, tandis que les 18-29 ans y sont les plus opposés.

Juin 2023 : Le ministre islandais suspend la chasse au rorqual commun en raison de violations du bien-être animal suite à une étude publiée par l'autorité alimentaire et vétérinaire islandaise (MAST).

Mai 2023 : L'autorité alimentaire et vétérinaire islandaise (MAST) publie une étude montrant que plus de 40 % des baleines capturées au cours de la saison 2022 ont connu une mort longue et douloureuse. Il a été démontré que certaines ont même mis jusqu'à deux heures pour mourir après avoir été harponnées.

Janvier 2023 : Hvalur hf, exploité par le baleinier Kristjan Loftsson, est responsable de l'envoi de plus de 2 500 tonnes de viande de baleine au Japon depuis l'Islande.

Septembre 2022 : 148 rorquals communs ont été tués en Islande au cours de l'été, sans qu'aucun marché ne le justifie. Beaucoup ont été harponnés avec des grenades qui devaient les faire exploser mais qui ont failli, une baleine a été retrouvée avec quatre harpons dans le corps.

2009 : La société baleinière Hvalur hf a repris la chasse au rorqual commun en 2009 et a tué 1 163 rorquals communs à ce jour. La société n'a pas chassé le rorqual commun, le deuxième plus grand mammifère de la planète, en 2011, 2012, 2016, 2017, 2019, 2020 et 2021. L'Islande a fixé des quotas quinquennaux pour la chasse au rorqual commun.

Source : IFAW

Des baleines tuées par des voiliers : le tabou des grandes courses au large

Des baleines cisailées par les ailerons toujours plus affûtés de voiliers toujours plus rapides. Lors de courses au large (la Route du Rhum ou le Vendée Globe), de nombreux cétacés meurent.

Parce que ça leur fait « mal au bide », quelques skippers se mobilisent.

6 décembre 2016. Kito de Pavant, célèbre navigateur et concurrent de la huitième édition du Vendée Globe, filait à vive allure entre les creux de l'Océan indien. Alors qu'il disputait la dixième place de ce tour du monde en solitaire, un choc « violent » a interrompu sa course, faisant trembler son bateau de la proue à la poupe. Les dégâts l'ont contraint à abandonner son navire avant qu'il ne soit englouti par les flots. « J'ai eu une chance incroyable, j'ai été récupéré par le Marion Dufresne, qui ravitaille les bases scientifiques de l'Antarctique tous les trois mois », se souvient le skipper. La cause de l'accident n'a été élucidée que trois mois plus tard, grâce aux images des caméras de bord rescapées sur un disque dur. On y distingue un cachalot, s'éloignant péniblement entre les vagues dans les secondes suivant le choc.

Kito de Pavant est loin d'être le seul navigateur à avoir vécu une collision avec un cétacé. Les courses au large sont émaillées de ces accidents. **Sur l'une des rares vidéos documentant ce phénomène, datant de 2011, on aperçoit le skipper amateur Jean-Baptiste L'Ollivier heurter violemment une baleine nageant à la surface de l'eau. Une mare de sang se forme immédiatement dans son sillage. « Merde ! J'ai tapé la baleine, lâche le navigateur. La pauvre, elle dormait... ».**

Vidéo youtube : https://youtu.be/TqK8_iuoZcU?si=v0mEbRp07I-tcBzU

Reporterre s'est penché sur ces accidents tabous dans le monde de la voile et sur les initiatives qui émergent pour les éviter.



© Reporterre.net

La course au large n'est pas la première des menaces auxquelles sont confrontés les animaux marins, qui pâtissent avant tout de la surpêche, de la pollution plastique, du changement climatique et de la pollution sonore. Les voiliers de course ne sont pas non plus les seuls à heurter des cétacés, également victimes des cargos, des ferries et des navires militaires présents en grand nombre dans l'océan. Le sujet n'en reste pas moins « fondamental », selon Olivier Adam, professeur en bioacoustique à Sorbonne Université et spécialiste des cétacés. « Les océans sont en train d'être vidés. Chaque individu compte », insiste-t-il. Selon les chiffres du North Atlantic Right Whale Consortium (NARWC), la planète compterait aujourd'hui moins de 350 baleines franches. Plusieurs autres espèces, comme les rorquals communs, les cachalots et les baleines bleues, sont quant à elles classées comme « vulnérables » ou « en danger ». « Lorsque l'on pratique une activité qui nous fait plaisir, on doit être en mesure de mesurer son impact et de le gérer, estime le chercheur Olivier Adam. Chacun doit être responsable de ce qu'il fait. Ce n'est pas aux baleines de s'écarter. »

ACTUALITÉS CÉTACÉS

« Les océans se vident. Chaque cétacé compte »

« C'est loin d'être anecdotique », confirme Fabian Ritter, directeur de recherche au sein de l'association de protection des mammifères marins Meer.ev et auteur du seul article publié sur le sujet dans une revue à comité de lecture. « Le nombre de courses au large n'a fait qu'augmenter, explique-t-il. Cela mérite que nous nous en préoccupions ». La recherche scientifique a par ailleurs montré que les cétacés étaient des êtres intelligents et sensibles, pouvant ressentir des émotions aussi complexes que le deuil. « S'ils parviennent à survivre à une collision, ils doivent endurer les blessures qu'on leur a infligées pendant des semaines, voire des années. Cela engendre beaucoup de stress et de souffrance », déplore le chercheur.

« Des histoires gores comme ça, il y en a plein »

Il est « impossible », pour les scientifiques, d'estimer le nombre de collisions entre les voiliers de course et les animaux marins. « La plupart des cadavres coulent », explique Fabian Ritter. Le sujet est tabou au sein de la communauté des coureurs au large, qui sont parfois affectés psychologiquement par ces accidents et craignent de passer pour des « tueurs de baleines » auprès du grand public. Seule une partie fait l'objet d'un signalement. La majorité reste à l'état de « bruits de ponton », échangés à terre entre bonnes connaissances : le souvenir de l'odeur collante d'une baleine après un choc, des tortues cisailées, la découverte de restes de peau visqueux au retour d'un entraînement, une carcasse de requin retrouvée coincée sous la coque, découpée à la scie afin que le bateau puisse continuer sa route... « Des histoires gores comme ça, il y en a plein », confie l'ancien coureur au large Adrien Hardy, qui estime avoir heurté des animaux marins au cours d'environ un quart de ses trajets transatlantiques. « Malheureusement, c'est assez courant en course ».

Dans une tentative de quantification du phénomène, Reporterre a épluché les archives de dix-huit courses au large françaises organisées entre 2008 et 2022. Cinquante-et-une collisions ont été rendues publiques sur cette période, dans la plupart des cas parce qu'elles avaient occasionné des dommages importants sur les bateaux. Le nombre réel pourrait être plus élevé. Des chocs peuvent en effet avoir lieu sans abîmer les navires, note Adrien Hardy, et ainsi passer sous les radars médiatiques.

Certaines courses ont été particulièrement accidentogènes : trois des quatre maxi-trimarans engagés dans la course Brest-Atlantiques de 2019 ont subi des chocs. Huit des quatorze concurrents de la Transat New-York-Vendée de 2016, dont le parcours longeait une zone de reproduction des baleines franches de l'Atlantique nord, ont également déclaré avoir « tapé » quelque chose. Au total, sur la cinquantaine de collisions identifiées par Reporterre, les skippers impliqués ont admis avoir heurté un animal marin à onze reprises ; dans le reste des cas, ils ont évoqué des « objets flottants non identifiés » (ofni), pouvant aller du container perdu au tronçon de bois flottant.

Les navigateurs ont parfois du mal à identifier l'origine des chocs, ce qui peut expliquer cette proportion importante d'« ofni ». Le skipper multirécompensé Ian Lipinski y voit cependant une forme « d'hypocrisie » : « Lorsqu'un bateau

dit qu'il a heurté un ofni, il s'agit quasiment tout le temps d'un cétacé, signale-t-il à Reporterre. Les équipes ne veulent pas avoir une mauvaise image et le camouflent. Quand j'ai tapé une baleine en 2021, lors de la Transat Jacques Vabre, je l'ai dit tout de suite. Je me suis fait taper sur les doigts par mon sponsor, mais c'est comme ça. »

« Des filets de pêche, des morceaux de plastique, on en voit plein en mer. Mais des objets durs que l'on pourrait taper, très peu, corrobore Adrien Hardy. Bien souvent, quand on tape quelque chose, c'est un mammifère marin. » Les constatations de Philippe Borsa, de l'Institut de recherche pour le développement, vont également dans ce sens. Au cours des deux dernières décennies, ce chercheur a observé la surface des océans pendant plusieurs centaines de jours dans le cadre de campagnes scientifiques. Il explique avoir recensé des centaines de mammifères marins, des dizaines de tortues marines, une trentaine de dugongs et deux requins, mais seulement une poignée de morceaux de bois et deux objets en métal propres à abîmer un voilier. « Ce qui signifie, concrètement, que bien moins d'1 % des collisions sont dues à des déchets flottants, dit-il. **Dans plus de 99 % des cas, il s'agit de cétacés.** »

Les scientifiques et skippers interrogés par Reporterre mettent tous en avant le rôle déterminant de la vitesse. Il y a encore trente ans, la plupart des voiliers de course plafonnaient à 10 nœuds (18 km/h), témoigne Michel Desjoyeaux, l'un des navigateurs les plus titrés au monde. La course à l'hyperefficacité technologique a permis aux bateaux les plus récents d'atteindre facilement les 30 nœuds (55 km/h), voire, dans le cas des maxitrimarans de la classe « Ultime », de dépasser les 40 (74 km/h). « Plus on va vite, plus les chocs sont violents », explique le navigateur Kévin Escoffier. « À la vitesse d'un bateau de plaisance, on ne tape rien, ou alors l'animal est moins touché, témoigne Adrien Hardy. Au-delà de 15 nœuds [27 km/h], les baleines n'ont pas le temps de partir. »

« Les ailerons des navires sont des lames de rasoir »

Autre facteur de risque : le design des navires de course, à la fois très silencieux et truffés d'appendices tranchants. La généralisation des foils, des ailerons affûtés permettant aux bateaux de « voler » au-dessus de la surface de l'eau, a fortement augmenté la probabilité de collision. « À 80 km/h, ce sont des lames de rasoir », raconte le navigateur et cinéaste Stanislas Thuret. « Les gros trimarans peuvent couper des requins en deux sans trop de problèmes, observe le skipper Ian Lipinski. Sur une baleine, forcément, ça fait des dégâts ».

Côté cétacés, la fuite est difficile, voire impossible. « Certaines des espèces les plus fréquemment touchées, comme les cachalots ou les baleines à bec, peuvent rester sous l'eau pendant plus d'une heure et demie. Lorsqu'elles remontent à la surface pour respirer, elles sont épuisées, et ne sont pas forcément attentives à ce qui se passe autour d'elles, notamment en cas de mauvais temps », explique le chercheur Fabian Ritter. Il en va de même pour les rorquals communs et les baleines à bosse, qui doivent reprendre leur souffle à intervalles plus fréquents : « C'est comme pour nous : en fin d'apnée, nager 50 mètres de plus, c'est moins drôle », dit Olivier

ACTUALITÉS CÉTACÉS

Adam. Les cétacés peuvent également être distraits par d'autres activités vitales, ou ne pas comprendre que leur vie est en danger : « Ils n'ont peut-être jamais vu un voilier de course de leur vie ».

Après l'avoir longtemps mis sous le tapis, le monde de la voile commence (lentement) à se saisir du problème. « Jusqu'à une certaine époque, ce n'était pas sur la pile des priorités. Aujourd'hui, ça devient marquant, explique le skipper de renom Roland Jourdain. Les collisions font mal à tout le monde : aux cétacés, évidemment, aux bateaux, et à nous, dans le bide. » Pour la première fois, les règles de la Route du Rhum exigent cette année des participants qu'ils déclarent toute collision avec un cétacé dans un délai de vingt-quatre heures. « Ça reste très léger », soupire Stanislas Thuret.

Seules mesures efficaces : éviter certaines zones et ralentir

Plusieurs bateaux se sont également équipés de « pingers » — des outils de répulsion acoustique des cétacés — et de caméras Oscar, promettant de détecter les ofni grâce à l'intelligence artificielle. Ces dispositifs sont cependant encore loin d'avoir fait leurs preuves. Pire : les « pingers » pourraient augmenter la pollution sonore dont souffre la faune aquatique. **Seules deux mesures se sont avérées efficaces : éviter les zones où se trouvent les cétacés et ralentir**, affirme Fabian Ritter.

De tels changements ne sont pas encore à l'ordre du jour. Certains skippers se disent cependant favorables à la mise en place de « zones d'exclusion » là où les populations de cétacés sont les plus abondantes, par exemple au niveau du courant des Aiguilles, au large du cap de Bonne-Espérance. « Des zones interdites existent déjà là où il y a de la glace, des cargos ou de la piraterie. Si c'est pertinent, ça ne devrait pas être très compliqué à mettre en place », estime Ian Lipinski. « Un travers, c'est que mettre des zones d'exclusion dans des endroits où les conditions météorologiques sont difficiles pourrait avoir des consé-

quences sur la sécurité des coureurs, précise Kévin Escoffier. On pourrait se retrouver dans un entonnoir ».

Dans une tribune publiée début octobre 2022 dans L'Équipe, les membres du collectif de navigateurs La Vague proposent également de réduire la vitesse des bateaux afin « d'épargner les animaux marins ». « Le but, dans la course au large, c'est de faire de bons choix stratégiques, d'anticiper les phénomènes météorologiques. Peu importe que ce soit dans une caravelle ou dans des bateaux en carbone hyper rapides », explique le navigateur Arthur Le Vaillant, co-auteur de cette tribune. « Battre des records, franchement, ça ne sert pas à grand-chose, pense Kito de Pavant. Si on est suffisamment nombreux à être sur la même longueur d'onde, on pourrait modifier les règles. Réduire la surface de voile, faire en sorte que les bateaux aillent moins vite... » « Les critères pourraient évoluer, imagine Stanislas Thuret. On pourrait valoriser les bateaux moins polluants, ou ceux qui rapportent des prélèvements scientifiques ».

« Il y en a plein qui vont bondir et dire que ce n'est pas possible, anticipe Adrien Hardy. Quand on est dans l'engrenage infernal de la compétition, c'est difficile de faire un pas de côté. Mais à un moment, soit on continue de placer l'humain au-dessus du reste et de tout défoncer comme si on était les rois sur Terre, soit on accepte de ralentir et de ne pas aller dans ces zones-là ».

« L'approche anthropocentrique qui consiste à voir la mer comme un terrain de jeu doit être dépassée, abonde Lamya Essemli, présidente de Sea Shepherd France. Est-ce que des baleines doivent mourir parce que ça nous amuse d'aller vite ? ». **Les cétacés parcourent les océans depuis des millions d'années, rappelle Fabian Ritter. « Nous sommes les nouveaux venus, en tant qu'espèce. Il nous faut apprendre à rester à notre place ».**

Source : Reporterre.net

Le Mercure, un poison extrêmement dangereux

Rappelons pour commencer que le mercure, dont les émissions mondiales ont fortement augmenté depuis deux siècles, se retrouve en grande quantité dans l'océan. Il s'accumule dans les poissons sous sa forme la plus toxique, le méthylmercure, finissant dans les rayons puis les assiettes de millions de familles. Le thon, en tant que prédateur situé au sommet de la chaîne alimentaire, accumule les métaux lourds de ses proies et présente ainsi une contamination décuplée en mercure par rapport à de plus petites espèces.

Le thon est le poisson le plus vendu en Europe. En France, on en consomme en moyenne près de 5 kg par personne par an. L'ingestion régulière de méthylmercure représente pourtant - même en faibles quantités - un grave danger pour la santé, en particulier (mais pas uniquement) pour le développement cérébral des fœtus et des jeunes enfants.



ACTUALITÉS CÉTACÉS

100 % des boîtes de conserve testées par l'association BLOOM sont contaminées au mercure

BLOOM a sélectionné aléatoirement 148 boîtes de conserve dans cinq pays européens (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie) et les a fait tester par un laboratoire indépendant : **100 % des boîtes sont contaminées au mercure**. Plus d'une boîte testée sur deux (57 %) dépasse la limite maximale en mercure la plus stricte définie pour les poissons (0,3 mg/kg). Sur les 148 boîtes, une boîte de la marque Petit Navire achetée dans un Carrefour City parisien affiche une teneur record de 3,9 mg/kg, c'est-à-dire 13 fois plus élevée que celle des espèces soumises à la norme la plus restrictive de 0,3 mg/kg. En raison des dangers posés par une ingestion régulière de mercure, même à faibles doses, **l'ensemble des boîtes de conserve dépassant la norme de 0,3 mg/kg devraient être interdites à la vente. Ce n'est pas le cas.**

Des simulacres de normes sanitaires pour maximiser la vente de produits contaminés

BLOOM a analysé in extenso des centaines de documents officiels provenant des instances internationales en charge des normes sanitaires (comité mixte FAO-OMS, Commission européenne, ministère de l'Agriculture...) concernant le mercure. Notre enquête révèle que **pour définir les teneurs maximales en mercure des thons, aucune méthode ne prenant en compte les consé-**

quences sur la santé des adultes et des enfants n'est utilisée. Les pouvoirs publics européens choisissent au contraire une approche en complète opposition avec le devoir de protection de la santé publique : ils partent de la contamination réelle en mercure des thons pour établir un seuil qui assure la commercialisation de 95 % d'entre eux. C'est la raison pour laquelle le thon, espèce parmi les plus contaminées, se voit attribuer une tolérance maximale en mercure trois fois plus élevée que celle des espèces les moins contaminées (1 mg/kg contre 0,3 mg/kg pour le cabillaud par exemple). Aucune raison sanitaire ne justifie cet écart : le mercure n'est pas moins toxique s'il est ingéré via du thon.

Le mercure est pourtant un puissant neurotoxique qui se fixe dans le cerveau et dont on se débarrasse très difficilement. Avoir agi en amont sur les seuils réglementaires permet désormais aux industriels et à la grande distribution de vendre des produits contaminés en toute légalité. Laisser croire aux gens que consommer du thon est sûr d'un point de vue sanitaire est un mensonge impardonnable aux conséquences dramatiques.

Source : Rapport BLOOM

<https://bloomassociation.org/wp-content/uploads/2024/12/rapport-Mercure-FR.pdf>

Les cétacés, sentinelles de la contamination chimique



Les cétacés font partie des espèces considérées comme bio-indicatrices de la contamination chimique de l'environnement. Cela s'explique car il s'agit d'espèces longévives, situées au sommet des réseaux trophiques marins et en conséquence susceptibles d'accumuler de fortes concentrations de ces contaminants. Pour ces espèces, la principale voie d'exposition à la contamination chimique est l'alimentation plutôt que le contact direct avec l'environnement. Une surveillance de la contamination à long terme est menée dans le cadre de la DCSMM (Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin) pour trois éléments chimiques toxiques (le mercure, le cadmium et le plomb) chez deux espèces de cétacés abondantes dans les eaux françaises de l'Atlantique : le dauphin

commun et le marsouin commun. Les premiers résultats révèlent que les concentrations de plomb sont stables chez les deux espèces, ce qui semble être en accord avec la restriction d'utilisation du plomb dans l'essence après les années 2000 en Europe.

A contrario, une augmentation des concentrations de mercure et de cadmium est observée chez les deux espèces, suggérant une augmentation des contaminants chimiques dans leur alimentation.

Ce rôle des cétacés comme sentinelle de la contamination peut également être illustré dans les Antilles françaises avec un pesticide organochloré : le chlordécone.

Cette molécule très persistante dans l'environnement a des effets toxiques bien connus aujourd'hui. La présence de chlordécone a été recherchée chez quatre espèces échantillonnées en 2015 au large de la Guadeloupe : le cachalot, le pseudorque, le dauphin de Fraser et le dauphin pantropical. Elle a été relevée dans plus de 90 % des prélèvements analysés, indiquant que cette molécule, controversée et persistante, a contaminé jusqu'au sommet des réseaux trophiques du grand large.

Source : Paula Mendez Fernandez, Pelagis, La Rochelle Université

PROTECTION

Focus sur le Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*)

Il s'agit du deuxième plus gros animal au monde après la baleine bleue et il n'est pas rare de le rencontrer au large de Saint-Jean-Cap-Ferrat.



Description

Son corps est très allongé, son dos gris foncé à brun, son ventre et les faces inférieures de ses nageoires pectorales et caudale sont blancs. Le Rorqual commun se caractérise par la pigmentation asymétrique de sa mâchoire inférieure : foncée à gauche et claire à droite. Les fanons présents sur l'avant de la mâchoire droite sont également blancs ou jaunâtres, les autres sont bleu gris. La tête, triangulaire, représente un quart de la longueur et ne porte qu'une seule crête longitudinale médiane. La pigmentation à l'arrière de la tête est caractéristique et permet la photo-identification des individus. Sa nageoire dorsale en forme de faucille est bien visible aux deux tiers de sa longueur.

Longueur standard : autour de 20 m, max 22 m (*B.P. physalus*) et 25 m (*B.p. quoyi*) ; 6 m pour le nouveau-né. Sur les côtes métropolitaines max. 19.5 m (données Réseau National Échouages).

Poids standard : 45-60 t, max. 55 t (mâle), max. 69 t (femelle) (Lockyer & Waters 1986).

Dimorphisme sexuel : les femelles sont généralement plus massives que les mâles.

Habitats

Le Rorqual commun fréquente préférentiellement les eaux profondes, au-delà du talus continental, c'est-à-dire sur des fonds de plus de 2000 m. En Méditerranée, la faible étendue du plateau continental entraîne parfois une présence à proximité des côtes. Dans l'Atlantique Nord les individus semblent retourner se nourrir dans les mêmes zones d'une année sur l'autre.

On estime à 1 700 individus sa population en Méditerranée, où elle est classée « En Danger » par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), pour environ 100 000 individus à l'échelle mondiale.



Régime alimentaire

En Méditerranée, les Rorquals communs se nourrissent quasi

exclusivement de krill (*Meganctiphanes norvegica*), crevette de 3 cm inféodée à des eaux froides et profondes (Das, 2013).

Il consomme également des poissons pélagiques en Atlantique ou occasionnellement des céphalopodes. Il pourrait consommer près d'une tonne et demie par jour. Il effectue des plongées d'une quinzaine de minutes et plonge à près de 500 m de profondeur (Panigada et al. 1999).

Reproduction

La maturité sexuelle est atteinte entre 7 et 12 ans, avec des évolutions possibles en fonction de la disponibilité des proies et des pressions subies. La période d'accouplement semble avoir lieu entre décembre et janvier dans l'hémisphère Nord et d'avril à août dans l'hémisphère Sud. Après une gestation de 11 mois, la femelle donne naissance à une jeune, allaitée pendant 6-8 mois. Le cycle de reproduction d'une femelle est donc d'environ 2 à 3 ans. Des cas d'hybridation ont été rapportés entre le Rorqual commun et la Baleine bleue (*B. musculus*).

Longévité

La longévité est estimée à 90-100 ans

Comportement

Le Rorqual commun est l'un des rorquals les plus grégaires ; des individus seuls sont fréquents mais les paires (notamment mère et jeune), ou les petits groupes sont communément observés. Les groupes sont plus importants dans les zones de nourrissage, par exemple en été en mer Ligure (Méditerranée). Les individus communiquent par divers types de sons, dont certains sont utilisés pour distinguer les populations.

Menaces et pressions

La collision avec les gros navires est la principale cause de mortalité en Méditerranée, avec 1.5 mort par collision recensé en France, soit une estimation de



8 à 40 / an en Méditerranée (Panigada et al., 2006). Les biopsies montrent une exposition résiduelle à l'ensemble des polluants comparables à celles des populations d'autres océans, avec une récente tendance à la baisse. Les femelles sont trois fois moins contaminées que les mâles (Tapie et al., 1994)

Source :

Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (éditions Biotope)

Atlas des mammifères sauvages de France volume 1 – Mammifères marins (éditions IRD)

ACTUALITÉS

Combat naval fleuri

© Thierry Beauvillain Ouvrard.



Le lundi 19 février 2024, nous avons participé au prestigieux « combat naval fleuri » organisé par la commune de Villefranche-sur-Mer avec notre voilier « Santo Sospir ». Un joli moment traditionnel, convivial et festif qui s'est déroulé sous un magnifique soleil !

Journées citoyennes

Le mercredi 21 février 2024, à l'occasion de la troisième édition des « Journées citoyennes », nous étions présents au collège de Beaulieu-sur-Mer afin de sensibiliser les classes de 6^{ème} à une meilleure connaissance des cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos.

Nettoyage du port de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Le samedi 23 mars, une opération de nettoyage a été organisée à l'initiative du port de Saint-Jean-Cap-Ferrat. SOS Grand Bleu a participé à cette opération aux côtés des associations Bleu Gorgone et Cap Plongée, du club de plongée Cap Ferrat Diving et tous les autres bénévoles.

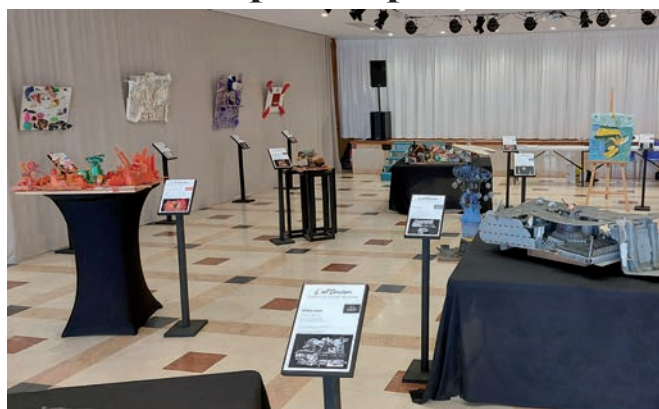


120 ans de la commune : avril, le mois de la mer et de l'écologie !

Nous avons participé aux manifestations organisées par la commune en ce mois dédié à la protection du milieu marin dont les deux opérations de nettoyage des plages et des fonds marins, les samedis 6 et 20 avril ainsi que la fête de la mer du dimanche 21 avril (stand de sensibilisation à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos). Malheureusement la météo marine très capricieuse n'a pas permis le maintien de toutes les sorties en mer à bord du Santo Sospir programmées les 21 et 30 avril !



Exposition "L'art circulaire" de Michel Boulaire à l'espace Neptune



À l'occasion du mois de la mer en avril, la commune de Saint-Jean-Cap Ferrat a invité l'artiste Michel Boulaire à présenter son exposition atypique réalisée à partir des déchets trouvés sur le littoral. Il les nettoie et les conserve dans leur état originel, puis réalise des collages par couleurs qui soulèvent des problématiques comme le difficile mariage de l'industrie et de l'écologie (vert) ; l'avenir de l'humanité (bleu) ; le dernier iceberg (blanc) etc.

Sa définition de l'art circulaire est l'art de recycler les objets et de leur donner une nouvelle vie en les rassemblant pour en faire une œuvre artistique. Pari réussi. Un espoir ? Le plastique biodégradable et le recyclage. Félicitations à l'artiste pour sa créativité, et merci à lui d'avoir reversé la moitié des ventes du catalogue (200 €) à l'association SOS Grand Bleu !

Pascale Martinat, bénévole et membre du conseil d'administration de SOS Grand Bleu.

ACTUALITÉS (SUITE)

Salon ID Week-end

Le vendredi 5 avril 2025, au Jardin Albert 1er à Nice, nous avons participé au salon ID Week-end sur le stand de l'Office de Tourisme Métropolitain Nice Côte d'Azur. L'occasion de faire connaître nos activités et particulièrement nos sorties en mer qui s'inscrivent dans une démarche de tourisme éco-responsable.

Journée « Connaissance de la Mer »

Le mardi 14 mai 2023, pour la deuxième année consécutive, nous avons participé à une journée de découverte du milieu marin initiée par l'association des bateliers plaisanciers de Villefranche-sur-Mer. A cette occasion, nous avons animé un atelier sur le Sanctuaire Pelagos auprès d'enfants de cinq classes de CM2 issues des écoles du département.

Fête de l'environnement

Le samedi 8 juin 2024, à l'occasion de la quatrième édition de la fête de l'environnement, nous avons animé un stand de sensibilisation sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos sur la commune de Beaulieu-sur-Mer.

Ciné-forum au Rialto

Le mardi 16 avril 2025, suite à la projection du film « Les gardiennes de la planète » au sein du cinéma Rialto à Nice, nous avons participé à un débat sur la protection des océans, des cétacés devant 230 lycéens. L'occasion de parler des actions mises en place pour la protection des cétacés dans le Sanctuaire Pelagos.

**The Green Shift Festival**

Le jeudi 6 juin 2024, nous avons participé à la deuxième édition du Green Shift Festival organisé par la Fondation Albert II de Monaco. Gratuit, ouvert à tous, l'événement monégasque a pour ambition de favoriser de nouveaux imaginaires écologiques, permettant d'entrevoir une autre façon de faire société ensemble, dans une approche résiliente, consciente et inclusive.

Nettoyage de plage

Le mercredi 22 mai 2024, nous avons participé à l'opération de nettoyage de la plage de la Petite Afrique à Beaulieu-sur-Mer organisée par le restaurant Baia Bella.

Océans 21

Le mardi 11 juin 2024, à l'occasion de la manifestation « Océans 21 » organisée par la ville de Nice, nous avons présenté un diaporama sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos à deux classes (collèges Don Bosco et Nazareth) au sein de la bibliothèque Raoul Mille à Nice.

Bénédiction des gens de mer

Le dimanche 7 juillet 2024, notre bateau-école Santo Sospir était présent à l'occasion du 57^{ème} « pèlerinage des gens de mer » dans la baie de la Paloma à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

ACTUALITÉS (SUITE)

Nettoyage des fonds marins

SOS Grand Bleu remercie chaleureusement le Club Amadeus Plongée de Sophia Antipolis et particulièrement Nicolas Piancastelli, la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le magasin Submarine Locaventure de Nice (pour le prêt de matériel), Véolia Eau et bien entendu tous les autres bénévoles pour leur participation à l'opération de nettoyage des fonds marins qui s'est déroulée le samedi 6 juillet 2024 sur la baie des Fosses à Saint-Jean-Cap-Ferrat.



Le bateau-école « Santo Sospir » fait escale dans les ports Pelagos

En 2024, le bateau-école « Santo Sospir » s'est déplacé dans les communes riveraines du Sanctuaire Pelagos et signataires de la charte.

Port de Nice

Du 13 au 24 mai 2024, dans le cadre du programme pédagogique « Ecoles en transition », et ce, pour la dixième année consécutive, nous étions présents sur le port de Nice avec le bateau-école « Santo Sospir » afin d'accueillir les enfants des écoles primaires de la métropole Nice Côte d'Azur. Objectif : sensibiliser les enfants à la biodiversité marine du Sanctuaire Pelagos et en faire de véritables ambassadeurs de la mer Méditerranée.

Nous avons ainsi sensibilisé plus de 300 élèves à la protection des cétacés du Sanctuaire Pelagos. Tous les enseignants ne souhaitent qu'une chose, « revivre l'expérience l'année prochaine ! ».

L'association remercie chaleureusement la métropole NCA à l'origine de cette initiative éco-citoyenne ainsi que le port de Nice (en la personne de Michèle Maurel Nierre) qui nous a réservé un excellent accueil !

Port de Saint-Jean-Cap-Ferrat



Les 11 et 12 avril 2024, nous avons accueilli les élèves de l'école de Saint-Jean-Cap-Ferrat.



ACTUALITÉS (SUITE)

Port de Mandelieu-la-Napoule

Du 3 au 7 juin 2024, pour la troisième année consécutive, le bateau-école Santo Sospir s'est rendu à Mandelieu-la-Napoule afin d'accueillir les enfants des écoles primaires de la commune.

L'association remercie chaleureusement Delphine Mantero, responsable du service Environnement pour l'organisation de ces classes de mer qui ont connu un vif succès auprès des enfants et des enseignants. Un grand merci également à la capitainerie du port pour leur accueil.



Les enseignants et les enfants des écoles de Mandelieu-la-Napoule s'expriment après leurs expériences à bord du Santo Sospir :

« Madame Mantero, nous vous adressons tous nos remerciements pour cette belle expérience et opportunité que vous nous avez permis de réaliser. Vous avez donné l'occasion aux jeunes de la structure d'avoir des étoiles plein les yeux. Vous avez permis à la structure de finaliser notre projet écologique sur la découverte de notre patrimoine, la prise de conscience écologique et la sensibilisation de l'environnement. Ce fut une belle finalité à nos objectifs travaillés cette année. Merci encore pour cette fabuleuse aventure !

Impressions des enfants :

Les enfants ont été ravis de cette balade en mer, cette année, ils n'ont pas eu la chance comme l'an dernier d'apercevoir les dauphins, mais le fait d'embarquer sur ce fabuleux navire a suffi à donner le sourire aux enfants « cette sortie nous plaît comme chaque année, c'est trop génial !!! ». Ils auraient aimé continuer l'expérience sur la journée.

Les intervenants ont été très pédagogues et ont su transmettre leurs passions et engagements. Les enfants ont beaucoup appris sur le sens de l'orientation en mer, comment devenir un bon matelot et l'impact écologique sur les mammifères marins. Ils ont énormément apprécié ».

Port de Beaulieu-sur-Mer

Les lundis 30 septembre et 14 octobre 2024, nous étions présents sur le port de Beaulieu-sur-Mer afin d'accueillir les élèves de CE2 et CM1 de l'école Marinoni.

Port de Monaco

Le jeudi 13 juin, nous étions présents au port de Monaco afin d'accueillir les gagnants du concours « Oceano Pour Tous » à l'initiative du Musée Océanographique de Monaco.

Port Canto à Cannes

Le mardi 11 juin 2024, dans le cadre de la journée Pelagos, nous étions présents au port Canto afin d'accueillir les enfants de deux écoles primaires de Cannes (Ecoles la Frayère et Mont Chevalier) et ainsi de les sensibiliser à la protection des dauphins et des baleines. Un grand merci à Léa Quarta (représentant le service Environnement de la ville de Cannes) et Zitouna ZOUKRI (représentant le port Canto) sans lesquelles cet événement n'aurait pas vu le jour !

Port de Villeneuve-Loubet

Du 17 au 21 juin 2024, et ce pour la cinquième année consécutive, nous étions présents au port « Marina Baie des Anges » afin d'accueillir les enfants des écoles primaires de la commune de Villeneuve-Loubet. Nous remercions chaleureusement Céline Icart pour l'organisation des classes de mer ainsi que la capitainerie du port pour leur accueil.

ACTUALITÉS (SUITE)

Journées de la mer à Menton



Les 21 et 22 septembre 2024, sur l'esplanade des Sablettes à Menton, nous avons participé à la cinquième édition des « Journées de la Mer » initié par la CARF (Communauté d'Agglomération de la Riviera Française). Une occasion supplémentaire afin de sensibiliser le grand public à la protection des dauphins et des baleines qui peuplent le Sanctuaire Pelagos. Un grand merci à nos bénévoles (Valérie, Cara et Pascale) qui se sont relayées sur le stand tout au long du week-end ainsi qu'à Hugo Allazio et à son équipe pour l'organisation de ce bel évènement !



Téléthon



Le samedi 30 novembre 2024, nous avons participé au Téléthon organisé par la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat. A cette occasion, des sorties en mer côtières ont été organisées à bord

du Santo Sospir ce qui a permis de récolter la somme de 850 € en faveur de l'AFM-Téléthon.

Comité National du Sanctuaire



Le mercredi 16 octobre 2024, nous avons participé au Comité National du Sanctuaire Pelagos qui s'est tenu au sein de la mairie de Menton. L'occasion

de faire le point sur la recherche scientifique ainsi que sur les actualités nationales et internationales.

Fête de la science à Villeneuve-Loubet



Du 4 au 6 octobre 2024, nous étions présents au Pôle Culturel Auguste Escoffier de Villeneuve-Loubet afin de participer à la fête de la science dont la thématique était « Un océan de savoirs ». Conférences pour les élèves des collèges et des écoles, conférence grand public et stand d'information sur les cétacés du Sanctuaire Pelagos ont permis de sensibiliser plus de 500 personnes ! Un grand merci à nos bénévoles (Nathanaël, Pascale et Magali) qui se sont relayés sur le stand tout au long du week-end ainsi qu'à Serge Jover et à son équipe pour l'organisation de cette belle manifestation !



Dîner de gala



70 convives réunis pour soutenir SOS Grand Bleu.

Le dîner de gala de l'association SOS Grand Bleu s'est déroulé le samedi 19 octobre au sein du prestigieux établissement "Royal Riviera" à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Une tombola organisée au cours de la soirée a permis de récolter la somme de 2 310 € en faveur de l'association !

L'équipe SOS Grand Bleu remercie chaleureusement Bruno Mercadal, Directeur de l'hôtel Royal Riviera et son équipe pour leur soutien sans faille dans l'organisation de ce dîner, et bien entendu tous les partenaires :

- l'association « Cap des Arts » représentée par la pétillante Sabine Demarte et ses amis artistes Alain Donnat, Colay, Pari Ravan, Isa Winski, Choumaicha Akrimi, David D'Alessandro et Eva Marc'h,
- Monsieur Jean-François Dieterich et son conseil municipal,
- Claudia Césarini, Valérie Riou Andrée Dunan, la maison « Le-grand Frères », le magasin « Home et Jardin », les établissements Thalazur et Thalasoleil,
- Jean-Claude Guillon, ancien chef du Grand Hôtel du Cap Ferrat,
- Les responsables des restaurants (Le Grand Hôtel du Cap Ferrat, La Mère Germaine, African Queen, Le Figuier Saint Esprit, Le Mayssa Beach, Espuma, Casa Fuego et Bolinas),
- Le photographe Thierry Beauvilain Ouvrard.



Photos : © Thierry Beauvilain Ouvrard.

Bruno Mercadal (Directeur de l'hôtel Royal Riviera) et Jean-Pierre Lozato-Giotart (Président de SOS Grand Bleu)



Remise de l'œuvre d'Alain Donnat « Le grain » à son gagnant.



Remise de l'œuvre de Pari Ravan « Mon grand bleu » à son gagnant

Partenariats

Grâce au partenariat renouvelé avec la Fondation ICAPE Planète Bleue, nous avons pu organiser des classes de mer à bord du Santo Sospir en faveur des enfants en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales (Clinique des cadrans solaires, Fondation Lenval, Association Habitat et Humanisme 06, Kiwanis, IES les Chanterelles, IME Val Paillon, Collège Maurice Jaubert).



Notre partenariat avec la Fondation Prince Albert II de Monaco (FPA2) s'est poursuivi jusqu'en novembre 2024 et nous a permis également de recevoir des enfants issus des établissements français et monégasques. Il s'inscrit dans le programme « Initiative Pelagos » qui a pour objectif de « Protéger, conserver et promouvoir le Sanctuaire Pelagos ».



Sorties Adhérents

Le mercredi 5 juin, nous avons passé une agréable matinée à observer les oiseaux de la pointe Saint-Hospice à Saint-Jean-Cap-Ferrat, ceci en compagnie de notre super guide ornithologue, Gisèle Beaudoin.

Les mercredis 24 avril et 6 novembre, les adhérents étaient invités pour de belles sorties côtières à bord du Santo Sospir.

Egalement pour les adhérents, le samedi 8 juin, direction le grand large pour l'observation des cétacés du Sanctuaire Pelagos.



Conférences 2024



Nous remercions chaleureusement Gaby Gorsky, Benoit Dérijard, Hervé Conrath et Jean-Pierre Lozato-Gio-tart pour leurs présentations de qualité. Ils ont su captiver l'auditoire de la salle Charlie Chaplin au cours de l'année 2024.

Cycle de conférences (salle Chaplin)

Jeudi 24 avril 2025 à 18h30
Les cétacés du Sanctuaire Pelagos :
introduction à leur écologie alimentaire
Adrien Gannier, Vétérinaire et cétologue
au Groupe de Recherche sur les cétacés



Jeudi 5 juin 2025 à 18h30
Droit de la mer et protection
des cétacés
Frédéric Schneider, Maître de
conférences en droit public



Jeudi 11 septembre 2025 à 18h30
Projection du documentaire « Avant
que la Grande Nacre meure »
Jérôme Espla, réalisateur



Jeudi 9 octobre 2025 à 18h30
Contes et légendes de la mer, du froid
et du vent
Christian Gilibert, Membre de SOS
Grand Bleu



Salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat

Sorties Adhérents

Mercredi 9 avril 2025 (9h30 à 14h)
Sortie ornithologique sur St Hospice
Notre guide : **Gisèle Beaudoin**
Rendez-vous : devant SOS Grand Bleu



Mercredi 23 avril 2025 (9h à 12h ou 14h à 17h)
Sorties côtières sur le Santo Sospir
Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
Rendez-vous : devant le bateau



Samedi 14 juin 2025 (de 9h à 17h)
Sortie en mer « cétacés » sur le Santo Sospir
Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
Rendez-vous : devant le bateau



Mercredi 1 octobre 2025 (9h à 12h ou 14h à 17h)
Sorties côtières sur le Santo Sospir
Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
Rendez-vous : devant le bateau



Dimanche 19 octobre 2025 (de 9h à 17h)
Sortie en mer « cétacés » sur le Santo Sospir
Nos guides : **Arnaud Guillard et François Guntz**
Rendez-vous : devant le bateau



Réservation obligatoire pour chacune des sorties, en raison d'un nombre de places limité

Assemblées Générales

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire (pour l'exercice 2024) se dérouleront **le jeudi 6 mars 2025 à 19h** au sein de la salle Charlie Chaplin à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Récital de poésie sur l'eau

Notre ami Vincent Kulesza, artiste photographe, conférencier et poète présentera ses créations à bord du voilier "Santo Sospir à quai" le jeudi 1er mai 2025 à 19h sur le port de Saint-Jean-Cap-Ferrat (au bout de la Grande Jetée). Le récital sera suivi d'un buffet commun ou chacun pourra apporter à boire et à manger.

STAGIAIRES ET BENEVOLES SOS GRAND BLEU



Nous remercions chaleureusement les stagiaires (Juliane, Jeanne, Lilou, Morgane, Loris, Ilyan) et les bénévoles (Apolline, Cassandra, Marine, Maïwen, Ael, Magali et Éric) qui ont accompagné Arnaud et François d'avril à novembre lors des sorties en mer de sensibilisation à la protection des cétacés à bord du Santo Sospir.

De gauche à droite :
Jeanne et Juliane, Loris et Morgane.

HOMMAGE



Le 1er octobre 2024, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Danielle Thénot, adhérente et bénévole de notre association. Danielle était passionnée par la Nature, le département des Alpes-Maritimes qu'elle connaissait bien. Toujours volontaire pour nous aider sur un stand afin de sensibiliser le grand public.

Oui, j'agis pour la sauvegarde des baleines et des dauphins en danger !

66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

☐ Je souhaite devenir membre de SOS Grand Bleu

☐ Je souhaite renouveler mon soutien à SOS Grand Bleu

☐ Adhésion annuelle Adultes 25 €

☐ -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi 18 €

☐ Je fais un don complémentaire pour soutenir les actions de SOS Grand Bleu

☐ 10 € ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 40 € ☐ 50 € ☐ autre : €

☐ Je joins mon règlement global de € à l'ordre de SOS Grand Bleu - B.P. 29 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat

M. Mme Prénom :

Adresse :

..... C.P. :

Ville : Tél. : Fax :

E-mail :

Signature :

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal

En parrainant un membre de mon entourage, SOS Grand Bleu m'offre en cadeau l'ouvrage « Le guide des Cétacés de Méditerranée ».

Vous pouvez également régler par virement : IBAN FR76 1460 7003 2424 0190 8953 536

Consultez les avantages Adhérents sur notre site www.sosgrandbleu.asso.fr dans la rubrique "Adhésion" <https://www.sosgrandbleu.asso.fr/adherer-a-lassociation>

NOS PARTENAIRES

Les actions de l'association SOS Grand Bleu sont possibles grâce au soutien de ses partenaires, dont : (cliquez sur les logos pour accéder aux sites Internet)

- la Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat,
- le Département des Alpes-Maritimes,
- la Métropole Nice Côte d'Azur,
- le Port de Saint-Jean-Cap-Ferrat,
- Monaco Marine,
- Ulrich Rampp Foundation,

- Royal Riviera,
- Basics Artisan,
- Initiative Pelagos,
- Hôtel La Pérouse,
- Fondation Icape Planète Bleue.



ST JEAN CAP FERRAT

